

VILLE DE FONT-ROMEUE-ODEILLO-VIA

Publicité A.O.T

CONTRAT D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC,

d'un bâtiment appartenant au Domaine Public Communal sis au rez-de chaussée de l'ancienne gendarmerie -30 avenue d'Espagne- aux fins d'y exercer une activité commerciale pour une durée de 1 (un) an à compter du 1^{er} octobre 2025

ORGANISATEUR :

Commune de FONT-ROMEUE-ODEILLO-VIA
Monsieur le Maire, Alain LUNEAU
Hôtel de Ville
Avenue Professeur Trombe
66120 FONT-ROMEUE-ODEILLO-VIA
Tel : 04 68 30 68 10 - E-mail : accueil@mairie-fontromeu.fr

OBJET DE LA PUBLICITÉ

Autorisations d'Occupation Temporaire (A.O.T) annuelle du domaine public, aux fins d'y exercer une activité commerciale : contrat d'occupation du domaine public d'un bâtiment appartenant au Domaine Public Communal sis au rez-de chaussée de l'ancienne gendarmerie -30 avenue d'Espagne à Font-Romeu.

CARACTÉRISTIQUES :

Ordonnance n° 2017-562 du 19/04/2017 -article L2122-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Mode de passation : procédure de sélection préalable à la conclusion d'une A.O.T. du domaine public communal, en application de l'article L.2122-1-1 alinéa 1 du Code Général de la propriété des personnes publiques.

Il ne s'agit ni d'un marché public ni d'une délégation de services publics.

Retrait du dossier de consultation : Le dossier de consultation est mis gratuitement à disposition par téléchargement sur le site de la commune, à l'adresse suivante : www.mairie-fontromeu.fr, rubrique « Actualités ».

Pour retirer un dossier de consultation en version « papier », les candidats devront le solliciter au guichet d'accueil de la Mairie dont les coordonnées sont :
Mairie – 1, Avenue du Professeur Trombe 66120 Font-Romeu-Odeillo-Via –
Tél 04 68 30 68 10 – Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Publicité :

Site internet de la commune (www.mairie-fontromeu.fr, rubrique « Actualités »)

Date limite : de réception des propositions le **vendredi 26 septembre 2025 à 12h00.**

Date de parution du présent avis sur le site internet de la ville : Vendredi 05 septembre 2025

Le Maire, Alain LUNEAU

